

# Terrains multisports de proximité mixtes et intergénérationnels

## Vers des espaces sportifs pour chacun-e, tous et toutes, ensemble

**François-Emmanuel Vigneau,**  
architecte DPLG, docteur en géographie et aménagement  
Sport Espaces Innovation SAS

**M**a formation d'architecte et ma pratique sportive (athlète puis préparateur physique de sports collectifs) m'ont incité à porter un regard critique sur l'adéquation des équipements sportifs aux besoins de l'entraînement. Les installations sportives sont généralement dimensionnées selon les règles édictées par les fédérations pour le déroulement des compétitions des jeunes adultes masculins. Or, l'entraînement n'est pas la répétition de la compétition, mais la combinaison de divers procédés de préparation qui nécessitent des espaces spécifiques mais peuvent être communs à différents sports. Les équipements conçus pour la compétition ne sont ni suffisants, ni parfois nécessaires, pour l'entraînement.

Mon parcours professionnel au bureau des équipements sportifs du ministère des sports m'a conduit à débattre, puis à collaborer à titre personnel avec le SNEP à l'élaboration des guides de conception d'espaces pour l'EPS. Dans ce domaine aussi, les équipements à vocation compétitive ne sont pas forcément adaptés. La démarche a consisté à analyser les besoins pédagogiques et à proposer de nouveaux espaces adaptés à l'EPS.

Plus largement, si les espaces sportifs publics ne s'adaptent pas à l'évolution des attentes de la population, le risque est que les usagers se tournent, selon leurs moyens financiers, soit vers les structures commerciales soit vers des espaces informels ne présentant pas toutes les garanties de sécurité. Un des enjeux de l'adéquation des espaces sportifs publics est donc la cohésion sociale.

La recherche de cette adéquation nécessite de déconstruire les représentations. Il convient de repartir d'une analyse fine des comportements et attentes de la population. Je suggère d'identifier les besoins spatiaux de chaque phase élémentaire de pratique sportive (PEPS). La demande ne doit pas se résumer au sport et au niveau de pratique. Il est essentiel d'appréhender les motivations des pratiquant-es et les objectifs de politique sportive dans lesquels s'inscrit chaque projet. L'offre ne peut pas non plus se résumer au type d'équipement et au niveau de compétition pouvant s'y dérouler. J'ai élaboré une typologie complémentaire fondée sur la fonction des espaces (sport-spectacle, accès vers le haut niveau, apprentissage, santé et forme, loisir, contact avec la nature, sensations fortes...).

Face à la diversification de la demande, la polyvalence et la spécialisation ont montré leurs limites: le manque de

fonctionnalité et le risque de ségrégation des pratiquant-es. Je propose la mutualisation d'espaces adaptés aux fonctions qui leur sont assignées en recherchant la fonctionnalité horizontale (adaptation à différents sports pour un même objectif de pratique) et/ou verticale (adaptation à différents objectifs pour un même sport).

« Face à la diversification de la demande, la polyvalence et la spécialisation ont montré leurs limites: le manque de fonctionnalité et le risque de ségrégation des pratiquant-es. »

Ces dernières années, dans le cadre d'activités de conseil, j'ai créé des espaces pour répondre aux aspirations en matière de « sport-loisir » ainsi que de « sport-santé bien-être » et pour favoriser la pratique des « APS pour chacun et chacune, dans des équipements sportifs pour tous et toutes ».

Les espaces de formation et de préparation athlétiques (EFPA) constituent une 3<sup>e</sup> voie entre stades d'athlétisme et parcours de santé. Ils comportent: des boucles de longueur et difficulté variées pour la course de durée, des agrès regroupés en un même lieu, plein air ou couvert, pour le renforcement musculaire, et des lignes droites de longueur, revêtement et inclinaison différentes, complétées par des aires de sauts et de lancers, pour l'enseignement des disciplines explosives et techniques de l'athlétisme.

Les terrains de proximité classiques ne permettent de jouer qu'au football et au basket-ball et sont souvent accaparés par des garçons de 15 à 20 ans. Les espaces multisports et multi-terrains « Pitch'One » accueillent en même temps jusqu'à 64 joueurs et joueuses sur 8 terrains pour une surface inférieure à 2 courts de tennis, limitant le risque de conflits d'usage. Les parois qui séparent les terrains servent de filets de jeu permettant ainsi le badminton, le tennis et le volley-ball dans lesquels, les rapports de force physique entre adversaires sont atténués par la présence du filet. Pitch'One favorise donc les pratiques mixtes et intergénérationnelles.

Ces innovations visent à être des espaces sportifs pour chacun et chacune, pour tous et toutes, ensemble. ♦ FEV